

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 17 AVRIL 1989

SONDAGE GALLUP

Une majorité de Canadiens sont contre l'établissement de relations avec l'OLP

Seulement 35 p. cent des Canadiens pensent que le gouvernement canadien devrait établir des relations diplomatiques avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Quarante-trois p. cent des Canadiens interrogés se sont déclarés opposés à une telle initiative diplomatique, tandis que 22 p. cent des répondants ont dit ne pas avoir d'opinion sur la question.

Le 30 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait que le Canada avait finalement décidé d'entretenir des rapports avec l'OLP. Le représentant officiel de l'OLP au Canada depuis 16 ans, M. Abdullah Abdullah, n'est donc plus désormais sur la liste noire du gouvernement canadien. La décision du gouvernement fédéral à la fin de mars fait suite à l'appui officiel donné par le gouvernement Mulroney au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Ces dernières manœuvres diplomatiques surviennent après la reconnaissance officielle de l'État d'Israël par le chef de l'OLP, Yasser Arafat. La plupart des pays occidentaux, y compris les États-Unis, avaient déjà décidé au début de l'année d'entamer un dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine.

Une majorité de Canadiens sont favorables à l'établissement de relations diplomatiques avec l'OLP dans deux régions géographiques du Canada sur cinq. Au Québec, en effet, 38 p. cent des répondants sont favorables à l'idée d'une amélioration des liens diplomatiques avec les Palestiniens, tandis que 36 p. cent s'y opposent et que 26 p. cent n'ont pas d'opinion. En Ontario, 41 p. cent des Canadiens sont favorables à l'initiative du gouvernement, tandis que 39 p. cent s'y opposent et que 20 p. cent n'ont pas d'opinion. À Toronto, 48 p. cent des personnes interrogées sont favorables à l'établissement de relations diplomatiques avec l'OLP.

Ailleurs, l'opposition à la décision du gouvernement Mulroney est beaucoup plus prononcée. Quarante-six p. cent des Canadiens des provinces Maritimes, 50 p. cent des gens de la Colombie-Britannique et 56 p. cent des citoyens des Prairies sont contre l'établissement de relations diplomatiques avec les Palestiniens.

Dans une déclaration officielle le mois dernier, M. Clark avait affirmé que les «récentes déclarations constructives et utiles faites par le Conseil national de Palestine et le président Arafat ont dissipé les vives craintes qu'avait le Canada au sujet de l'attitude de l'OLP». Le Conseil palestinien a déclaré récemment que la direction de l'OLP verrait d'un mauvais oeil tout nouvel acte de violence de Palestiniens dirigé contre des cibles civiles.

Le système du «no-fault» soulève un vent de controverse en Ontario

Presse Canadienne
TORONTO

Le ton risque de monter aujourd'hui à Toronto alors que débute les audiences publiques sur la raison d'être du dédommagement sans égard à la responsabilité que les compagnies d'assurance réclament.

Le Conseil de l'assurance automobile de l'Ontario entendra sur tout deux groupes: les dirigeants de compagnies d'assurance qui sont pour et les avocats qui s'opposent farouchement à ce changement.

Le Québec est actuellement la seule province où cette pratique est en application.

À la suite de ces audiences, qui se termineront à la fin de mai, le Conseil devra se prononcer sur trois formules de dédommagement sans égard à la responsabilité. Les trois visent à restreindre le droit d'une victime aux poursuites judiciaires pour réclamer des dommages d'une autre personne jugée responsable de l'accident.

Les compagnies d'assurance réclament le dédommagement sans responsabilité depuis 1970. Elles soutiennent que ce nouveau principe diminuera les frais juridiques et réduira sensiblement les primes d'assurance des automobilistes ontariens tout en accélérant le règlement des litiges entre les parties. Rappelons que les Ontariens ont dû subir récemment des hausses de primes d'assurance allant jusqu'à 17 pour cent.

Howard Pawley abandonne la politique active

Presse Canadienne
WINNIPEG

Un an après le limogeage populaire subi par le NPD manitobain, l'ex-premier ministre et chef de ce parti, Howard Pawley, estime qu'il est temps de se retirer de la vie politique.

Âgé de 54 ans, le chef néo-démocrate a déclaré, vendredi, que sa défaite personnelle aux élections fédérales de novembre 1988 constituait sa dernière bataille électorale et qu'il retournerait à la pratique du droit. Il amorcera sa nouvelle carrière, le premier mai prochain, en se joignant à l'ex-soliciteur général de la province et collègue néo-démocrate, Vic Shroeder.

Mais ce n'est pas tant sa défaite

personnelle aux dernières élections fédérales qui hante M. Pawley. C'est plutôt la chute du gouvernement néo-démocrate, causée par la dissidence d'un député d'arrière-banc lors de l'adoption du budget, en mars 1988, qui lui est restée en travers de la gorge.

Malgré tout, M. Pawley avoue ne pas regretter ses années de service dans les offices gouvernementales, où il a dirigé plusieurs portefeuilles, dont celui des Travaux publics, des Affaires municipales et du Solliciteur général.

En ce qui a trait à la campagne à la direction du parti national, M. Pawley a indiqué qu'il serait temps de voir une femme à ce poste. Le nouveau chef du NPD fédéral sera désigné le 2 décembre prochain, lors du congrès national de Winnipeg.

Sur les questions politiques, l'intelligentsia libérale est encore aussi divisée qu'avant

«Le parti n'a jamais été aussi divisé depuis la conscription», affirme un ex-ministre du dernier gouvernement Trudeau, David Collenette

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
MONTEBELLO

Après deux jours de délibérations, 250 militants libéraux en sont venus à la conclusion que l'accord constitutionnel du lac Meech était devenu l'élément le plus perturbateur au pays et ils ont fait la preuve que ce n'est pas à l'intérieur de leur formation politique qu'il faudra chercher la solution.

Cette rencontre, organisée par les nostalgiques de l'ère Trudeau, à l'extérieur des cadres officiels du Parti libéral du Canada (PLC), où le chef John Turner avait été convié mais qui a préféré s'abstenir d'y participer, a clairement démontré que les libéraux n'ont pas fini de chercher les éléments politiques rassembleurs pour regagner la confiance de l'électorat canadien.

Ils ont passé deux jours en ateliers et réunions plénières à se pencher sur des grands principes pendant que dans les coulisses, ils discutaient de leadership et souhaitaient que John Turner quitte son poste le plus rapidement possible.

«Le parti n'a jamais été aussi divisé depuis la conscription», a souligné David Collenette, un ancien ministre du dernier gouvernement de Pierre Trudeau.

Le débat sur l'accord du lac Meech a été si ardu que certains invités en sont ressortis mal à l'aise. Robert Kaplan, député et ancien ministre, est même intervenu pour demander aux participants de cesser de laver leur linge sale en public et éviter de fournir des munitions au gouvernement de Brian Mulroney.

Le plus ardent critique de l'accord constitutionnel a été, comme tout le monde s'y attendait, l'ancien ministre et ex-député Donald Johnston, qui a quitté la vie politique parce que son chef John Turner a appuyé l'entente de 1987.

À plusieurs reprises, dans les ateliers et réunions plénières, il a répété que l'accord du lac Meech «viole les principes fondamentaux du libéralisme». Son acharnement a été tel qu'il a forcé certains témoins québécois à intervenir.

Serge Joyal

Ce fut le cas d'un autre ancien ministre, Serge Joyal, qui a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la position de l'aile parle-



Donald Johnston: contre l'Accord du lac Meech

mentaire sur la question de l'accord du lac Meech et sur la légitimité des aspirations des Québécois.

«Si l'accord du lac Meech, a-t-il dit, allait devenir caduc, il ne faut pas réfléchir longtemps pour conclure que le paysage constitutionnel canadien deviendrait pour plusieurs années complètement figé.

«Le Québec, a-t-il poursuivi, refuserait de participer pour longtemps à quelque conférence que ce soit qui aurait pour but soit d'adapter le statut du Sénat aux aspirations de l'Ouest, soit de garantir aux peuples autochtones le gouvernement autonome qui leur revient, soit encore d'améliorer la Charte dans ce qu'elle a d'imprécis et de faible, comme la clause dérogatoire.»

Selon Serge Joyal, ceux qui combattent l'accord du lac Meech ne se rendent pas compte qu'ils alimentent l'idée souverainiste. «Tot ou tard, a-t-il dit, on verrait réapparaître les forces souverainistes au Québec et annexionnistes ailleurs au pays, parce que l'intérêt de trouver au Canada des réponses satisfaisantes aux aspirations économiques, sociales, culturelles ou politiques n'existeraient tout simplement plus.

Pour certains libéraux du Québec, les conséquences de ce débat stérile sur le Québec sont simples: le PLC ne réussira jamais plus à regagner la confiance des Québécois s'il ne cesse de s'objecter à remettre en question l'accord constitutionnel négocié par le gouvernement Mulroney et ap-



Serge Joyal: pour l'entente constitutionnelle

puyé par les parlementaires libéraux.

«Car voyez-vous, a précisé Serge Joyal, on aura beau mettre en place le plus progressiste des programmes d'action, si le parti ne réussit pas à constituer à nouveau le véhicule des aspirations de la majorité des citoyens du Québec, il lui sera quasi impossible, au cours des prochaines années de former un gouvernement majoritaire où les deux communautés linguistiques y trouveront leur compte.»

L'ancien ministre est allé jusqu'à dire que l'opposition libérale à l'accord du lac Meech «est une erreur aussi dommageable que la pendoison de Louis Riel».

L'autre question qui risque de diviser sérieusement le PLC est celle de l'universalité des programmes sociaux, comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse et les soins médicaux.

À la surprise de toute le monde, le président national du PLC, Michel Robert, a lancé, en coulisse, le débat en affirmant que le temps était venu de revoir l'appui inconditionnel de son parti «à ce principe sacré».

«On a fait le débat sur l'universalité, a-t-il dit, mais on ne s'est jamais demandé si cette conception n'était pas dépassée. À mon point de vue, le débat est dépassé... On s'est contenté de critiquer le gouvernement conservateur qui essayait, bien timidement, de toucher au caractère universel des programmes...

«Il va peut-être falloir peut-être abandonner cette idée très vala-



Clifford Lincoln: vers une carrière politique au fédéral?

ble dans les années 1960 et 1970.»

Sur la question du libre-échange, les participants n'ont pas non plus réussi à faire l'unanimité, même si l'aile parlementaire continue officiellement de s'y objecter.

Cette rencontre de deux jours aura aussi clairement démontré que les libéraux cherchent fébrilement à se débarrasser le plus rapidement possible de leur chef actuel, John Turner.

Personne ne s'est caché pour souligner à leur leader qu'il fallait qu'il se décide et que le plus tôt serait le mieux.

Le président du PLC, Michel Robert, a précisé l'importance pour M. Turner d'annoncer sa décision avant le congrès d'octobre, à Calgary. L'ancien ministre Francis Fox a tenu les mêmes propos.

En fin de semaine, les 250 invités ont observé avec beaucoup d'attention un des successeurs éventuels, Paul Martin Jr, dont la performance n'a pas été étonnante.

À tel point que ces libéraux se sont mis à admirer le talent de l'ancien ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Robert Bourassa, Clifford Lincoln, qui s'est laissé gentiment faire la cour.

M. Lincoln a cependant pris la peine de dire qu'il était «un homme simple» qui n'est même pas membre du PLC. L'attrait le plus évident de cet homme pour les invités est qu'il a démissionné du cabinet Bourassa sur la question de la langue.

Les papeteries devront investir \$1 milliard pour cesser de polluer

Presse Canadienne
QUÉBEC

C'est un véritable choc qui attend les 58 papeteries québécoises. Le prix qu'elles devront payer à compter de l'an prochain pour cesser de polluer l'environnement totalisera la somme astronomique de près de \$1 milliard.

C'est ce qu'a révélé le sous-ministre adjoint à la gestion et à l'assainissement des eaux au ministère de l'Environnement du Québec, M. Clermont Gignac.

Le ministère est en train de préparer une nouvelle réglementation qui obligera les 600 plus gros pollueurs du Québec à réduire de 75 p. cent leurs rejets et émanations au cours de la prochaine décennie.

M. Gignac explique que la priorité sera d'abord accordée aux 200 pires industries, dont font partie les 58 usines papetières du Québec. Déjà, la première phase de diminution de rejets des matières organiques, qui doit se terminer le 31 décembre de cette année, aura nécessité des investissements d'environ \$400 millions de la part des papeteries.

La deuxième phase beaucoup plus importante que la première demandera des nouveaux investissements que le ministère évalue entre \$500 millions et \$1 milliard. Les usines de pâtes et papier du Québec, qui accusent un sérieux retard sur celles de l'Ontario et même d'ailleurs en Amérique du Nord, selon le groupe écologiste Greenpeace et des documents de travail internes du ministère de l'Environnement, devront se conformer à de nouvelles normes gouvernementales extrêmement plus rigides: réduire de 75 p. cent, de ce qui restait de la première étape, les rejets de matières organiques et toxiques dans les cours d'eau.

M. Gignac indique que l'usine Daishowa, au cœur de Québec,

figure sur la liste des priorités gouvernementales; une entente est d'ailleurs intervenue entre le ministère et cette papeterie, en décembre, pour qu'elle se conforme aux exigences de la première phase, précise-t-il. Le sous-ministre ajoute qu'il croit sincèrement que les Québécois pourront retourner se baigner dans le fleuve Saint-Laurent comme prévu, dès l'été 1992.

De son côté, le vice-président à l'exploitation de l'usine Daishowa, de Québec, Bernard Routhier, dit ignorer les détails des nouvelles normes qu'imposera la prochaine réglementation gouvernementale en matière d'environnement.

Il se dit prêt à faire face à ce qu'il qualifie déjà de «gros défi à relever». Depuis 1982, Daishowa a investi \$27 millions pour diminuer ses rejets dans l'atmosphère et dans l'eau. La note qui l'attend au cours des prochaines années risque d'être encore plus élevée.

87 tonnes par jour

La papeterie Daishowa, située en plein centre-ville de Québec, a «vomi» l'an dernier en moyenne 87 tonnes métriques de déchets organiques par jour dans le fleuve Saint-Laurent alors que le maximum permis dans son cas était de 68 tonnes. Elle se classe ainsi au deuxième rang des 58 papeteries du Québec qui rejettent le plus de matières organiques dans l'eau.

La situation peu enviable de Daishowa est telle qu'elle figurerait, à la fin de 1988, parmi les six usines de pâtes et papier qui ne s'étaient pas conformées aux normes du ministère de l'Environnement du Québec en ce qui a trait aux rejets de matières organiques. L'ex-compagnie Reed a jusqu'au 31 décembre pour légaliser sa situation.

La papeterie qui pollue le plus au Canada, selon un document secret rendu public le mois dernier par le groupe écologiste Greenpeace, est Tembec, dans le

Témiscamingue. Tembec rejette quotidiennement à l'eau 140 tonnes de matières organiques.

À la fin de l'année en cours, après une première étape de dépollution, Daishowa devra avoir diminué ses rejets quotidiens à 65 tonnes, selon une entente qu'elle a conclue avec le ministère de l'Environnement. Tembec continuera d'occuper la première place, avec 108 tonnes, suivie de Reed (65 tonnes), Papier QNS, de Baie-Comeau (53 tonnes), Consolidated Bathurst, de Shatinigan (40 tonnes), CIP, de Trois-Rivières (39 tonnes), Domsar, de Lebel-sur-Quévillon (28 tonnes), Price, d'Alma (26 tonnes), etc.

Virage écologique

Daishowa n'a plus le choix: elle devra, à long terme, changer son procédé de fabrication ou recycler davantage la lignine, un agent liant qui tient les fibres ensemble. À la fin de l'année en cours, Daishowa sera déjà en deca des normes gouvernementales, promet le vice-président à l'exploitation.

M. Routhier est conscient que l'usine Daishowa est située en plein centre de la capitale québécoise, une ville essentiellement touristique, en bordure d'un cours d'eau qui doit, en principe, recevoir des baigneurs dès l'été 1992. Soit dit en passant, les tonnes de matières organiques rejetées chaque jour en face de Québec par Daishowa ne présentent pas de dangers pour la baignade. Les matières organiques nuisent surtout à la faune et à la flore aquatiques.

Depuis 1982, rappelle M. Routhier, Daishowa a investi \$27 millions dans la protection de l'environnement. Le mois dernier, l'usine annonçait un autre investissement de \$7 millions pour réduire, d'ici 1990, ses émissions d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère. L'entreprise prend ainsi une avance de cinq ans sur son agenda, précise-t-il.

La campagne électorale prend fin à Terre-Neuve

Presse Canadienne
CORNER BROOK, T.-N.

Le vent de scandale, impliquant des travailleurs sociaux et des prestataires d'aide sociale dans des événements à caractère sexuel, ne domine plus le débat électorale dans le comté de Humber East, à Terre-Neuve, même si le bavardage va bon train.

Les vedettes du débat: le chef libéral Clyde Wells et la ministre de la Justice et vice-premier ministre, Lynn Verge — seule femme à la législature terre-neuvienne. Mais ni l'un ni l'autre ne sont impliqués dans ce scandale.

Le scandale a éclaté au grand jour, il y a une semaine, lorsque trois travailleurs sociaux comparaissaient en cour sous 18 chefs d'accusation relatifs à des activités sexuelles illicites.

Selon les documents de la cour, un des travailleurs sociaux serait devenu souteneur pour une femme bénéficiaire de l'aide sociale, un autre aurait brûlé une femme avec des mégots de cigarettes pendant une relation sexuelle et un troisième aurait agressé sexuellement des femmes en leur touchant la poitrine.

Mais ce scandale n'a pas semblé affecter la popularité du gouvernement conservateur de Tom Rideout. Selon les résultats de deux sondages, parus ce week-end et menés la semaine dernière, les conservateurs obtiendraient entre 50 et 52 pour cent des voix, contre 42 ou 44 pour cent pour les libéraux.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Caisse de retraite et salaire différé

Depuis des années, les syndiqués québécois estiment que leurs chèques de pension sont du « salaire différé ». Comme ils ont cédé des avantages auxquels ils auraient droit maintenant pour ces montants à recevoir plus tard, l'argent de leur caisse de retraite doit leur revenir.



Le gouvernement québécois, par le truchement de son ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, André Bourbeau, vient de leur donner raison. M. Bourbeau a en effet déposé à l'Assemblée nationale, à la veille de Pâques, un projet de loi prévoyant que beaucoup plus de travailleurs québécois pourront éventuellement toucher une rente de retraite.

Ce projet de loi constitue la seule pièce nouvelle d'importance au menu législatif de l'Assemblée nationale ce printemps. Même s'il ne s'agit bien souvent, en fait, que de permettre au Québec de rattraper ce qui se fait dans les autres provinces et à Ottawa, le projet constitue une amélioration de taille sur ce qui existe dans le moment.

Par exemple, en vertu de l'actuelle Loi sur les régimes sup-

plémentaires de rentes, les participants ne sont pas assurés de toucher une rente de retraite à moins qu'ils ne respectent les deux conditions suivantes: avoir un minimum de dix ans de service dans l'entreprise et être âgés d'au moins 45 ans.

C'est ainsi que dans certaines entreprises où l'employeur assume seul le financement des régimes de retraite, la personne qui quitte l'entreprise à 44 ans après 26 ans de service ou celle qui change d'employeur à 64 ans après neuf ans d'ancienneté peut n'avoir droit à aucune rente de retraite. Avec le nouveau projet, toute personne a droit à une rente après deux années de participation.

La loi prévoit également le droit pour un salarié d'exiger le transfert de sa part d'un régime de retraite à un autre en changeant d'emploi, accorde le droit à des prestations de retraite aux employés à temps partiel et prévoit plusieurs améliorations quant à la participation des salariés à la gestion de leur caisse de retraite ainsi qu'au niveau de la transparence.

Le projet de loi ne règle cependant pas l'épineux dossier des surplus enregistrés par certaines caisses de retraite, et qui ont constitué matière à scandale ces derniers temps. Certains employeurs, profitant en cela d'une loi désuète, peuvent affirmer que ces surplus leur appartiennent, et les employés, qui avaient

contribué longtemps à certaines caisses, se sont fait dire qu'ils n'avaient aucun droit à ces montants.

La-dessus, le moratoire que le ministre a imposé il y a quelque temps demeurera en vigueur au moins jusqu'au 1er janvier 1990. D'ici là, le ministre cherche toujours la meilleure formule pour régler le problème. Celui-ci demeure entier entre-temps.

Par ailleurs, le fait de reconnaître officiellement que les travailleurs ont droit, à titre de salaire différé, à des prestations de retraite, comporte également des obligations. Les syndicats devront comprendre, quant à eux, que les montants versés par les employeurs à cette fin seront déduits des augmentations salariales à court terme auxquelles ils pourraient avoir droit.

En un mot, que les syndiqués reçoivent leur salaire tout de suite ou plus tard avec un certain intérêt, il n'en demeure pas moins qu'ils ne peuvent s'attendre à toucher une double rémunération. Si les bénéfices marginaux obtenus en négociation frappent moins l'imagination qu'une augmentation salariale immédiate, il n'en demeure pas moins qu'ils ont également un coût et qu'ils doivent être comptabilisés.

Pierre VENNAT

La Géorgie rebelle

Est-il vrai que sur les murs de Tbilissi, capitale de la Géorgie, sont apparus les mots suivants: « Gorbatchev assassin! »? Le fait est rapporté parmi un lot d'informations d'autant plus difficiles à vérifier que, depuis les graves événements qui se sont produits la semaine dernière, les mouvements de la presse étrangère sont entravés. En voulant réprimer une manifestation nationaliste les forces de l'ordre ont fait officiellement 19 morts. Mais des sources qui ne sont pas officielles disent: cent morts.

L'indignation est à son comble, car le déchaînement des forces de l'ordre était disproportionné par rapport au péril. Des femmes et des jeunes filles ont été massacrées pour rien. Il va sans dire que le président Gorbatchev est lui-même atteint par des débordements qui ne le laissent pas personnellement indifférent, puisque « notre peine est profonde » devant « le sang innocent répandu ».

L'ennui le plus grave pour M. Gorbatchev et la menace la plus sérieuse à son programme de démocratisation de la vie soviétique résident dans la multiplication d'incidents pouvant donner à penser que c'est tout le « tissu » qui est en train de se déchirer.

Les revendications de l'Arménie, l'agitation nationaliste dans les pays baltes, la Moldavie et certaines régions de l'Ukraine donnent une idée de l'intensité de la poussée centrifuge, dans un pays qui ne compte pas moins de 15 républiques et une pléthore de nationalités.

« Sus au séparatisme! », clame le président Gorbatchev. Aux yeux de ses pairs, de son peuple et du monde il ne veut pas passer pour « celui qui va liquider l'empire », pour reprendre une expression utilisée par Churchill. D'autre part, champion de la réforme, de la transparence et de la démocratisation, M. Gorbatchev ne peut pas recourir aux méthodes de Staline, qui, en son temps, avait appris aux paysans géorgiens comment il faut se tenir devant l'autorité.

On considère en général que les événements tragiques de Géorgie ont porté un coup très dur à l'homme de la perestroïka. Si l'Ouest et notamment les États-Unis allaient tenter de tirer profit des contradictions qui minent l'entreprise de M. Gorbatchev, qu'arriverait-il?

Le professeur Zbigniew Brzezinski, qui appartient à l'entourage du président Bush, assure que les États-Unis ne vont pas travailler à « démanteler » l'URSS. Mais il n'écarter pas l'idée d'une relance de la croisade pour les droits de l'homme. Autrement dit, les « opprimés » seront encouragés à briser eux-mêmes leurs chaînes, à leurs risques et périls.

Guy CORMIER



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Med Club

English first
au Club Med

Il n'y a pas que dans le domaine des sciences que le français courbe l'échine. Au Club Med La Caravelle de la Guadeloupe, c'est l'anglais maintenant qui règne en maître, comme le signalait un récent article de La Presse. Voici quelques réactions à cet article.

Quelle surprise j'ai eue en lisant l'article d'Agnès Gruda en page A7 de La Presse du mercredi 5 avril! Nous faisons justement partie de ce groupe de Québécois qui a passé ses vacances au Club Med La Caravelle en Guadeloupe, lors de la relâche scolaire de février. En effet, nous avons nous aussi eu à subir l'anglais quasi continu de notre chef de village, Jeff. Je vous assure que cette dame Therrien dont il est question dans l'article n'a pas été la seule à souffrir de l'om-

niprésence de l'anglais. Nous étions quatre dans notre groupe, dont notre fille de 7 ans; nous avons dû passer une partie de notre temps à lui traduire ce que le chef de village nous disait en anglais.

À un certain moment, on a demandé à Jeff pourquoi il ne faisait pas tourner la chanson « Hands up » en français. Il a répondu que les Clubs Med étaient « internationaux » — alors que, la veille, il nous disait que le groupe de la semaine en question était majoritairement québécois. Il ajoutait que « les Québécois sont très pointilleux sur la langue... ».

Nous avions choisi l'île de la Guadeloupe justement parce que c'était français et que notre fille de 7 ans était avec nous; notre déception fut très grande. Le plus aberrant dans tout cela, c'est que les G.O. venaient en majorité de la France. Parler anglais pour un Français « de France » fait partie d'un nouveau snobisme. De plus, dans la philosophie de ces gens, il faut absolument « faire

plaisir » aux Américains d'abord.

Bref, nous avons connu les mêmes frustrations qu'au Québec. Même en vacances dans une île française, on a à défendre le droit de se faire parler en français...

Denis FORTIN
AlmaSituation
inacceptable

■ Ayant moi-même vécu une semaine à ce Club Med, du 25 février au 4 mars, je me déclare solidaire des observations de Mme Therrien. (...)

Cette semaine-là, la majorité des « Gentils membres » étaient des Québécois francophones et des Européens francophones. Ils ont pensé tout bas ce que Madame Therrien et moi-même avons dit tout haut.

Je trouve cette situation inacceptable et indécente et je suggère le boycottage du Club Med aussi longtemps que le français ne sera pas respecté.

Huguette BRAGG
MontréalD'accord à
110 pour cent!

■ Je tiens à dire que je suis solidaire à 110 p. cent avec Madame Laurette Therrien (La Presse, 5 avril) au sujet du Club Med La Caravelle de la Guadeloupe.

Cet accueil en anglais, c'est exactement celui que mon fils et moi avons reçu (...)

Bravo, Madame Therrien, d'avoir poussé jusqu'au journal La Presse et merci, Madame Gruda, de votre écoute.

Denise DELAFONTAINE
Sainte-Agathe-des-MontsPetits proprios
égorgés

■ Il y a de moins en moins d'acheteurs de maisons. Cela est vrai à Montréal, dans les autres villes de la Communauté urbaine et en province.

La raison? Qui est intéressé à s'acheter un compte de taxe additionnel?

Tous les citoyens savent que la petite propriété est grevée de taxes de toutes sortes. C'est devenu le fourre-tout par excellence des gouvernements fédéral, provincial et, surtout, municipaux. L'argent de ces taxes si péniblement gagné sert à payer à peu près n'importe quoi. On fête les voisins à coups de millions, on fête le député, quand ça ne sert pas à payer des voyages personnels.

Aussi longtemps que ces dépenses ne reviendront pas à leur fin première — les services essentiels —, la situation ira en se dégradant. On peut dire sans exagérer que la petite propriété est victime d'un monopole: le plus gros propriétaire à Montréal, c'est Montréal. Le même phénomène existe dans d'autres villes également, où celles-ci sont devenues maîtres d'œuvres et taxeurs. L'autre partie du monopole est détenue par les trusts immobiliers et les agents d'immobilier par leurs spéculations abusives qui font monter les taxes.

Le citoyen n'a aucun recours valable, le Bureau de révision étant une mauvaise blague. Des évaluateurs de Montréal demeurent à Laval! Que ce soit à Montréal, à Laval ou à Saint-Laurent, si vous décidez d'acheter une petite maison, vous paierez entre 110 225 \$ et 125 000 \$, ce qui vous fera des paiements d'environ 1 000 \$ par mois sur 30 ans et vous aurez payé à la fin plus d'un demi-million en taxes et intérêts pour votre maison, soit environ 350 000 \$ en taxes fonci-

res et un autre 30 000 \$ pour les services communautaires: égouts, trottoirs, rues. Et pendant toutes ces années, vous aurez perdu les intérêts sur votre capital investi.

Alors pourquoi vouloir s'acheter un autre compte de taxes quand on peut l'éviter?

Raymond TASSÉ
Fédération des Associations
de petits propriétaires
MontréalAutoroute
récupérable

■ Je prends l'autoroute Métropolitaine soir et matin dans l'axe Décarie-Rockland-Saint-Laurent depuis son ouverture en 1961. Je ne peux concevoir sa démolition et sa reconstruction sur la foi du témoignage de quelques ingénieurs qui prétendent qu'il est désuet et doit être reconstruit en surface (comme à Mont-Royal) ou sous terre au coût de plusieurs milliards.

Il y a également plusieurs ingénieurs qui soutiennent qu'avec des réparations et un bon entretien, il est encore utile pour plusieurs décennies.

On pourrait réduire substantiellement la circulation en y construisant une voie d'évitement à Laval, via la 410, en prolongeant Jean-Talon jusqu'à Cavendish et Henri-Bou-rassa jusqu'à Pierrefonds (les plans étant déjà faits). Présentement, en négligeant l'entretien de cette autoroute, on prend les moyens pour amplifier sa décrépitude de surface. Par exemple, un trou non bouché occasionne de fortes vibrations à chaque passage de voiture et s'il y passe des milliers de voitures ou camions, vous obtenez l'effet d'un marteau pilon sur sa structure.

J'ai l'impression que les joints d'expansion sont mal installés car ils se détachent fa-

cilement et dans l'axe Décarie vous remarquerez qu'on ne les remplace pas, on remplit l'espace d'asphalte. À l'est de Décarie, il y a un lampadaire qui est penché depuis plus de six mois à la suite d'un accident; un jour, il pourrait tomber sur un automobiliste.

On pourrait réduire les embouteillages par un système rapide de dépannage en cas de panne ou accident et un système téléphonique le long des rampes. Il faudrait revoir le concept de plusieurs entrées et sorties, assurer une surveillance constante par la Sûreté du Québec, avec voitures anonymes, et sévir contre ceux qui s'amuse à changer de voie et vous collett à l'arrière. Les lignes blanches devraient être repeintes avant la saison froide.

Une autoroute, tout comme une maison, peut résister des centaines d'années avec un bon entretien!

Jean-Louis GOUIN
Pierrefonds

Hypocrisie

■ La lettre ouverte coiffée du titre « Unilinguisme meurtrier » et signée John MacFarlane, dans l'édition du 3 avril de La Presse, illustre bien toute l'hypocrisie de certains « anglos » face à la francisation du Québec.

Ce que veut John MacFarlane et consorts, ce n'est ni le bilinguisme ni la sécurité routière au Québec; ils veulent l'anglais. La meilleure preuve en est qu'ils se gardent bien de parler de bilinguisme pour les routes du Canada anglais.

Mort à l'hypocrisie! Sur le plan politique et national, chacun chez soi. Au Québec, c'est FRANÇAIS. Au Canada anglais, c'est anglais.

G. BROUSSEAU
Saint-Jean-sur-Richelieu

Opinions

Les grèves de la faim

FRANCE PARADIS
collaboration spéciale

Les grèves de la faim commencent à baliser sérieusement notre paysage quotidien. Après celle des médecins étrangers, la dernière en date a été déclenchée vendredi par un groupe d'étudiants autochtones. Pourquoi ce geste ultime ne me touche-t-il pas?

En regardant de près les motivations qui nourrissent le recours à ce procédé, je ne suis pas certaine de toujours y voir la juste mesure entre l'objectif et le moyen. Certaines sont évidemment plus ridicules que d'autres. (La grève de la faim du sénateur Paul Hébert a probablement battu tous les records en la matière.) La plupart me semblent être vides de sens, alors qu'il devrait s'y trouver quelque chose d'au moins aussi important que cette vie qu'on met en jeu.

Au dixième siècle avant Jésus-Christ, les Israélites jeûnaient avant les batailles... et ils les gagnaient! (Premier Livre de Samuel, chapitre 7, versets 6 à 11.) Déjà à

cette époque et dans l'histoire biblique on jeûnait; parfois pour expier ou se purifier, mais souvent pour appuyer une requête faite à Dieu. L'ancêtre de nos grèves de la faim, ne revêtait pas seulement un aspect religieux mais également social. La communauté concentrait alors ses forces pour un idéal commun: gagner une bataille, par exemple. Les grèves de la faim d'aujourd'hui s'inscrivent sans aucun doute dans la continuité de ces anciennes pratiques. On dépose au pied du pouvoir son sacrifice personnel. Mais le pouvoir n'est plus autant religieux que médiatique et politique. Et du jeune purificateur en offrande au pouvoir suprême, nous en sommes arrivés au ridicule spectacle de l'apitoiement émotif.

À notre époque contemporaine, c'est un petit avocat de rien du tout qui a ébranlé la planète, en entreprenant la première grève de la faim dont les médias du monde entier ont rendu compte. C'était à la fin des années quarante, il s'appelait Gandhi. Voilà un homme dont les motivations dépassaient largement sa situation individuelle. Un homme qui portait dans son cœur et son action tout un peuple et son sort. Et il est incontestable que son action non violente, y compris sa grève de la faim, ait été déterminante dans l'accomplissement de l'indépendance de l'Inde.

Vingt ans après Gandhi, c'est

l'engagement d'un Américain d'origine mexicaine qui allait changer les conditions de vie des cueilleurs de raisins. Les grèves de la faim successives de César Estrada Shavez auront modifié le cours de la vie de centaines de milliers de personnes. Avec les motivations, c'est l'engagement personnel qui donne son sens à un pareil geste. Terence MacSwiney, cet Irlandais nationaliste du Sud, en avait mesuré tout le poids. C'est sa mort en prison, après 74 jours de grève de la faim, en 1920, qui précédera l'indépendance de l'Irlande. L'engagement jusqu'à la mort n'a vraiment rien à voir avec l'énorme chantage émotif auquel on assiste depuis plusieurs années. Les grèves de la faim sont devenues une exhibition pathétique. Se réclamant d'une misère qui n'en est pas une, nous faisons croire que la mort est la seule issue, alors que c'est faux.

Lorsque l'engagement en est absent, la grève de la faim ne devient qu'un numéro de cirque de mauvais goût. Et les belles causes ne font pas nécessairement de nobles objectifs. Il ne faudrait tout de même pas confondre les moments où la réalité ne correspond pas à nos désirs et à nos intérêts individuels, avec une situation d'oppression!

Qui a cru une seule seconde que les médecins étrangers iraient jusqu'à la mort? Et le sénateur Hé-

bert? Et les Turcs? Et, maintenant, les étudiants autochtones! On leur a tous préparé une belle sortie, parce que chacun savait que l'enjeu se résumait à ne pas perdre la face, et que jamais ces situations n'ont été une question de vie ou de mort.

Quand un geste aussi grave que la mise en jeu d'une vie humaine est galvaudé à ce point, je m'inquiète sérieusement des valeurs mensongères qu'il transporte avec lui. Surtout quand le résultat en est, par exemple, que madame la ministre Thérèse Lavoie-Roux s'est vu obligée de mettre au service du dossier des médecins étrangers, des énergies qu'elle aurait dû mettre dans l'urgent dossier de l'hôpital Louis-H. Lafontaine. C'est cela qui est inacceptable.

Je pense à ce jeune Canadien d'origine libanaise qui a détourné un autobus sur Ottawa. Loin de moi l'idée de cautionner son geste. Mais je ne peux pas m'empêcher de songer que s'il avait entrepris une grève de la faim, prenant ainsi en otage nos sentiments collectifs plutôt qu'un autobus et ses passagers, il aurait eu droit à une bien plus jolie photo dans les journaux et à la sympathie des quelques naïfs qui s'émeuvent encore du jeune volontaire. Il ne serait pas en prison, mais bien traité aux petits oignons avec un bulletin de santé quotidien.

Semaine de l'action bénévole

La Fédération des centres d'action bénévole du Québec nous rappelle que c'est la Semaine de l'action bénévole. Voici le texte qu'elle propose à notre réflexion.

La Semaine de l'action bénévole (du 16 au 22 avril) exploite à nouveau cette année le thème de la reconnaissance et du financement. Mais pour reconnaître la contribution des bénévoles, il est important de bien les connaître, c'est-à-dire de savoir qui ils et elles sont, ce qu'ils et elles font, les domaines où on les retrouve et l'importance de leur contribution.

Qui sont les bénévoles?

Dans le cadre d'une enquête menée par Statistique Canada pour le compte du Secrétariat d'État, en octobre 1987, explorant la nature et la portée de l'action volontaire au Canada, il ressort que 5 millions de personnes, soit 27 p. cent de la population canadienne, affirment avoir fait de l'action bénévole encadrée, c'est-à-dire au sein d'organismes reconnus, durant l'année précédente. Près d'un million de ces bénévoles se trouvent au Québec et représentent 19 p. cent de la population, un taux relativement bas de participation par rapport à d'autres provinces canadiennes.

Cette enquête révèle aussi que 55 p. cent des bénévoles sont des femmes et qu'un peu plus de la moitié des bénévoles sont mariés. On y constate que le taux de bénévolat a tendance à augmenter avec l'âge dans la première moitié de la vie (20 p. cent chez les 15-24 ans) pour atteindre un sommet de 37 p. cent chez les 35-44 ans, alors qu'il revient à 20 p. cent chez les 65 ans et plus.

On note en outre que parmi les personnes bénévoles trois hommes sur quatre ont des emplois à temps plein alors que 40 p. cent des femmes ne sont pas sur le marché du travail et que 38 p. cent d'entre elles ont un emploi à plein temps.

Cette enquête fait aussi ressortir le fait que le taux de participation à l'action bénévole, autant chez les hommes que chez les femmes, a tendance à augmenter avec l'instruction et le revenu du ménage. Pour les personnes dont le nombre d'années d'études est de 0 à 8 ans, études primaires, et le revenu annuel est de 10 000\$, le taux de participation se situe respectivement à 14 p. cent et à 18 p. cent tandis que pour les universitaires, il est de 45 p. cent, et pour les ménages dont le revenu est de 60 000\$ et plus, de 39 p. cent.

Que font les bénévoles?

Parmi les gens qui font de l'action bénévole au sein d'organismes structurés, bénévolat encadré, 3 millions travaillent au niveau de l'organisation et de la supervision, 2,5 millions travaillent de façon non rémunérée à un conseil d'administration ou à un comité de travail et 2,3 millions effectuent du porte à porte dans le cadre de campagnes de financement, de sollicitation ou de levée de fonds. Un autre groupe tout aussi important d'hommes et de femmes font du volontariat ou consacrent gratuitement une partie de leur temps et de leurs talents à des activités de consultation, de direction ou encore dans le domaine de l'information, des relations publiques, de la publicité, du travail de bureau, du lobbying ou au sein de groupes de pression.

D'autre part, toujours selon cette enquête, les deux tiers de la population d'âge active canadienne affirme avoir fait, à un moment ou l'autre de l'année de référence, du bénévolat non encadré, c'est-à-dire hors des cadres d'organismes officiels. Ainsi, 7,5 millions de personnes ont visité des malades ou des personnes âgées, 6,4 millions de femmes ou d'hommes ont fourni une aide à domicile à des malades et à des gens âgés ou les ont conduits à des rendez-

vous ou pour effectuer des emplettes, enfin, 6,2 millions d'individus ont fait de la garde d'enfants.

Plusieurs personnes bénévoles préfèrent le contact direct avec les gens de leur communauté; elles travailleront donc alors à des postes routiniers ou à la préparation de repas communautaires, elles fourniront du soutien moral, feront du parrainage civique ou des visites d'amitié, travailleront au sein de groupes d'entraide, de familles en difficulté, s'adonneront à des activités de prévention, de promotion des droits ou d'information et de référence. D'autres bénévoles se sentiront plus à l'aise en offrant des services indirects à leurs concitoyens en mettant leurs talents et leurs ressources à la disposition des groupes et des organismes; ils ou elles feront du recrutement ou de la formation de bénévoles, fourniront de l'aide technique (administration, promotion et sollicitation, secrétariat) ou encore apporteront une aide matérielle (locaux, équipement, services).

Où trouve-t-on les bénévoles?

Qu'ils travaillent de façon désintéressée dans le cadre de comités locaux, de groupes féministes ou de citoyens, d'associations de parents ou de mouvements écologiques, qu'ils oeuvrent au sein des quelque 10 000 organismes québécois à but non lucratif ou seuls, auprès de leur famille ou dans leur entourage, on trouve des bénévoles dans tous les secteurs de l'activité sociale, culturelle et économique. Bien qu'à lui seul, le secteur de la santé et des services sociaux monopolisait quelque 500 000 bénévoles en 1988, d'autres domaines reçoivent le soutien de nombreux bénévoles. Qu'on songe aux sports, aux loisirs, à la culture, à l'éducation, à la protection de l'environnement et du consommateur, à la défense des droits de la personne et des droits civils, à la vie municipale, paroissiale, syndicale et coopérative, et même au monde des affaires!

Il est certes difficile de démontrer que des gestes gratuits contribuent au produit national brut ou qu'ils constituent un investissement. Cependant, nous pouvons, à partir de certaines statistiques et à l'aide d'approximations, nous faire une idée de l'apport matériel des bénévoles au mieux-être de la société.

Une enquête de Statistique Canada évaluée à 5 milliards de dollars au salaire moyen, le temps consacré à des activités bénévoles par 15,2 p. cent de la population canadienne qui fait 2,9 heures de bénévolat par semaine. Ces chiffres ne tiennent pas compte des dépenses inhérentes au fait de faire de l'action bénévole et encourues par les bénévoles (frais de transport, repas, etc.).

Cet investissement n'évalue pas non plus, les retombées moins visibles et moins mesurables de l'action bénévole. Qu'on songe seulement aux économies d'échelle réalisées, entre autres, au chapitre de la santé et des services hospitaliers par l'intervention soutenue des bénévoles auprès des personnes âgées, des malades ou des personnes handicapées physiques ou mentales, permettant leur maintien à domicile dans leur milieu de vie habituel! Qu'on songe aussi à la prise en charge des individus et des groupes de leur avenir collectif! Qu'on songe de plus au profit non quantifiable de celui qui reçoit autant que de celui qui donne! Ces valeurs d'humanisme, de générosité et d'altruisme ne sont pas cotées en bourse, mais elles représentent une contribution non négligeable à la vie en société, dans un monde centré sur l'individualisme et aux prises avec la bureaucratie.

Notre société pourrait-elle fonctionner de façon efficace sans l'apport considérable de près d'un million de ses concitoyens et de ses concitoyennes qui investissent sans compter dans son mieux-être? Mieux connaître cette contribution essentielle n'est-ce pas déjà la reconnaître?

Gérald LeBlanc

Une claque sur la gueule pour le RCM

Sault-au-Récollet n'a pas fait les nouvelles à Toronto, où j'étais dimanche dernier.

Il m'a fallu quelques jours pour apprendre que Serge Sauvageau, le candidat du Parti civique, avait remporté les élections dans le district de Sault-au-Récollet, la partie est du quartier Ahuntsic, laissée vacante par le départ de Benoît Tremblay, maintenant député conservateur à Ottawa.

«Ce fut très serré, avec seulement 25 voix de majorité», avait indiqué, par téléphone, un collègue de La Presse. Tellement serré qu'on examinait, la semaine dernière, la demande d'un dépouillement judiciaire fait par Alain André, qui a obtenu 1 342 voix contre les 1 367 de Sauvageau.

Une chaude lutte, donc, entre MM. Sauvageau et André, respectivement du Parti civique et du Parti municipal.

Mais où était donc le RCM, le parti de Jean Doré? Bien loin derrière, Michel Drainville, du RCM, n'a obtenu que 727 voix, dimanche dernier, soit moins de 25 p. cent du vote.

C'est donc en tiers-parti désintéressé que le RCM attend les résultats du recomptage judiciaire.

Qu'a-t-il bien pu se passer pour que le RCM, qui avait balayé 55 des 58 districts de Montréal en novembre 1986, puisse tomber aussi bas, après seulement deux ans et demi d'exercice du pouvoir? Comment expliquer qu'en deux ans, le vote du RCM dans Sault-au-Récollet ait fondu comme neige au soleil, de 62 à 29 p. cent?

Devant cet échec retentissant, le maire Doré a fourni les explications habituelles: la trop faible participation des électeurs (moins de 30 p. cent), le souhait d'une opposition plus forte à l'hôtel de ville. Mais il ajoute qu'il était bon que cet avertissement survienne à 18 mois des élections municipales. «Il faudra mieux expliquer aux Montréalais ce que nous faisons», a conclu le grand chef du RCM.

Il aurait pu ajouter que la hausse des impôts fonciers et celle du salaire des conseillers, juste avant l'élection, n'avaient sans doute pas aidé la cause du RCM.

Toutes ces explications formelles, fondées en bonne partie, servent surtout à cacher la surprise, voire le désarroi, du RCM devant l'imprévisible résultat de Sault-au-Récollet.

Personne ne veut contredire le maire et l'on attend le post-mortem qui sera fait demain soir avec les organisateurs électoraux du parti. Ce qui n'empêche pas les gens du RCM de se poser de sérieuses questions après avoir reçu cette «grande claque sur la gueule», selon l'expression même d'un dirigeant du parti.

Le RCM qui se voyait déjà à l'hôtel de ville jusqu'à la fin du siècle et qui prenait son temps pour planifier à long terme, s'est tout à coup retrouvé devant la dure réalité. Tout comme l'opinion publique, l'électorat est extrêmement sensible et a tôt fait de brûler la formation qu'elle avait adorée.

C'est surtout l'indifférence qui vient de frapper le RCM. L'opposition a, dans les faits, obtenu à peu près le même vote qu'en 86 (quelque 2800 voix). C'est l'électorat du RCM qui a manqué le rendez-vous: 700 voix en comparaison de quelque 3 600 en 86.

Pourquoi la clientèle du RCM n'a-t-elle pas voté, dimanche dernier?

Parce qu'elle était: mécontente ou du moins pas assez contente pour prendre la peine de se déplacer, en un dimanche ensoleillé du printemps. Parce qu'elle était insatisfaite des maigres services municipaux et guère emballée par l'image globale de Montréal.

Mécontente pour toutes sortes de petits problèmes locaux, de l'enlèvement de la neige au remplissage des nids-de-poule dans les rues ravagées par le printemps. «Quand Gaston Miron m'aborde en me parlant, non pas de la loi 101 ni de l'indépendance du Québec, mais des trous dans les rues, c'est le temps de regarder ça de près», avouait, samedi, un militant du RCM.

La clientèle habituelle n'était pas assez contente de ce que devient Montréal pour avoir envie de le dire dans une élection complémentaire. Le grand souffle d'air frais, qui avait mis fin au régime décadent de Jean Drapeau en 86, tarde en effet à produire ses fruits.

Le RCM met en effet beaucoup de temps à comprendre que la Ville n'est pas seulement une PME de services, mais également un lieu de rassemblement de toute une collectivité d'un million d'habitants. Et les grandes collectivités ont besoin de coups spectaculaires, de signes tangibles, de raisons de célébrer.

On ne peut pas dire que le RCM a multiplié ces occasions de célébration collective pour les Montréalais.

Il y aura une reprise le dimanche 28 mai dans le district Parc-Extension, le fief des Grecs abandonné par l'impayable Sofoklis Rasoulis, dont la carrière politique s'est terminée devant les tribunaux.

À eux deux, MM. Sauvageau et André ont récolté 75 p. cent des votes dans Sault-au-Récollet. Imaginez, s'ils s'unissaient pour battre le RCM dans Parc-Extension!

Rien de mieux pour fouetter une administration que la présence d'une opposition. On peut le constater à Toronto, où le maire Arthur Eggleton doit composer avec deux blocs: neuf réformistes et sept conservateurs. La majorité n'étant jamais acquise, il lui faut tenir compte des opinions de chacun et bonifier les projets avant de les faire accepter.

Après la défection de quatre conseillers dissidents, une double défaite dans des élections complémentaires déclencherait sans doute de l'action au sein du RCM, où les conseillers commencent à penser à leur réélection dans 18 mois.

D'autant plus qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde. On a en effet décidé de réduire le nombre de conseillers, de 58 à 47, pour les prochaines élections. C'est encore beaucoup trop, si l'on compare aux autres grandes villes nord-américaines, mais au moins on diminue leur nombre au lieu de l'augmenter comme par le passé.

Après deux ans et demi de calme plat à l'hôtel de ville, la fin du premier mandat de Jean Doré pourrait drôlement s'animer. Ce serait une bonne façon de retrouver l'intérêt du public pour la chose municipale et rappeler à tous qu'on fêtera bientôt le 150^e anniversaire de Montréal.

La boîte aux lettres

L'infirmière et le policier

Madame Louise Chabot.

J'ai bien aimé votre lettre du dimanche 2 avril comparant les infirmières et les policiers. Cependant, il y a d'autres avantages qu'ont les policiers et que nous n'avons pas. Par exemple:

1° Les policiers sont habillés gratuitement des pieds à la tête et comme hiver, ce qui n'est pas un mince gain à la fin d'une année. Nous, pauvres infirmières, devons payer uniformes et souliers qui sont de rigueur.

2° S'il y a une cour attenant à leur lieu de travail, ils ne paient pas pour stationner. Moi, je dois payer quelque \$300 par an pour avoir accès au terrain non surveillé de l'hôpital, plus dangereux de nuit pour le personnel comme moi.

3° Ont-ils à payer pour travailler? Nous, c'est \$145 par année que nous devons déboursier pour notre droit de pratique et notre assurance responsabilité.

4° Je suis certaine que si un de leurs membres veut changer de ville pour travailler, il conservera ses droits acquis (ancienneté, salaire, avantages sociaux qui y sont reliés). Une infirmière qui veut changer d'hôpital perd tout, car même si c'est le même employeur (le gouvernement), chaque hôpital est autonome.

Ainsi, moi qui travaille de nuit (14 ans), dans le centre-ville de Montréal, je fais une demande d'emploi à Laval (Cité de la Santé), en face de chez moi. Nenni. On m'offre du remplacement à temps partiel, sur appel, c'est-à-dire 2 ou 3 jours par semaine pour 2 ou 3 semaines, peut-être un mois, puis j'attends un autre remplacement.

Il n'y a plus d'infirmière? Pénurie? Non, on engage le moins possible, et plus le salaire est élevé, pire est la situation. On ne recherche donc pas la compétence.

Diane BEAUDOIN
Vimont, Laval

La langue des sourds

Madame Lysiane Gagnon.

J'ai vivement réagi à vos quelques lignes du 1er avril sur la langue des signes québécoise. (...)

Concernant l'isolement des sourds (et on ne dit plus sourds-muets, surtout quand on parle de leur langue!), la langue des sourds du Québec se rapproche suffisamment de celle des Américains pour nous permettre de communiquer de façon satisfaisante avec nos voisins anglophones. On ne peut pas en dire autant de bien des Québécois, certains étant réfractaires à l'anglais de façon pathologique!

La langue signée utilisée ici, comme celle utilisée aux États-Unis, est originaire de France. Mais il y a longtemps qu'elle a démenagé, et, comme toute langue, elle a évolué. C'est une preuve de vitalité! Notre langue signée est restée plus proche de celle des Américains à cause de la proximité, et c'est assez normal il me semble. Alors, ça nous donnerait quoi de connaître la langue des signes française? Le Canada, c'est loin la France et on

n'y va pas souvent! Il ne faut pas trop comparer les langues signées aux langues parlées: c'est deux choses très différentes.

Vous seriez surprise de voir des sourds venant de plusieurs pays se comprendre assez bien en utilisant des langues signées différentes. (J'invite les journalistes à se rendre au colloque international qui se tiendra au Gallaudet University, à Washington, D.C., en juillet prochain. Ça leur ouvrirait les yeux sur la culture des sourds.)

Leur langage est un moyen de communication très visuel. Il permet de développer chez la personne qui l'utilise une très grande observation ainsi qu'une grande facilité à s'exprimer corporellement. Au Québec, nous n'en sommes pas tous encore rendus à utiliser l'anglais (comme dans les milieux scientifiques français!); malgré les pressions des sourds américains, l'ASL (American Sign Language) n'est pas encore la langue signée universelle. Et l'ASSL, soit dit en passant, est bien différent de la langue des signes utilisées en Angleterre. (...)

Mireille CAISSY
Montréal

Encore trop d'analphabètes

Le groupe de travail tripartite sur le français langue de travail, qui a remis son rapport au ministre Ryan le 4 avril, relève notamment la difficulté de «faire progresser l'utilisation d'une terminologie française adéquate auprès d'employés qui saisissent mal le langage écrit». Il évoque par là la présence au sein du monde du travail d'un pourcentage élevé d'employés analphabètes, complets ou fonctionnels, qui constituent, sans en être le seul, un foyer de résistance à la francisation. Et le groupe poursuit en disant qu'il «serait opportun que des projets d'alphabetisation en milieu de travail soient mis sur pied dans le cadre de l'année internationale de l'alphabetisation en 1990».

Il n'est pas nécessaire d'attendre 1990! Cette possibilité existe dès maintenant. Depuis un an, en fait, la CECM, par son Centre de ressources en éducation populaire (CREP), propose ce type de formation, gratuitement, aux entreprises de la ville de Montréal. Malgré des réticences et des difficultés, des groupes commencent à se constituer. Il faut signaler la volonté et le courage que manifestent ces travailleurs, francophones et allophones, qui décident de consacrer quelques heures par semaine à acquérir ou à enrichir leur formation de base, après leur journée de travail et alors qu'ils sont souvent attendus à la maison. Mais il faut dire aussi que ces personnes sont des exceptions parmi les défavorisés de l'éducation et que si l'on veut, politiquement parlant, que ces expériences se généralisent et deviennent vraiment la base d'une nouvelle francisation, cela nécessitera plus que des encouragements timides d'un ministre vraiment responsable de l'application de la langue française.

Jacques HOUCCARD
Agent de développement
(CREP)

DÉPÊCHES

AFGHANISTAN

Gouvernement élargi?

■ L'Iran et la Chine, hostiles au régime prosoviétique de Kaboul, s'acheminent vers l'acceptation de l'idée d'un gouvernement élargi à tous les partis en Afghanistan, y compris le Parti communiste, affirme Youli Vorontsov, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères et ambassadeur d'URSS à Kaboul. Dans une interview au quotidien koweïtien *Al-Watan*, Vorontsov déclare en effet que l'Iran «commence à prendre une position favorable à l'idée d'un gouvernement afghan élargi, de même que la Chine».

IRAN-SUCCESION

Appel à Khomeiny

■ Quelque 130 députés iraniens ont engagé Khomeiny à modifier des dispositions constitutionnelles relatives à la direction future du pays, rapporte l'agence *Ima*. L'imam, 86 ans, a révoqué son «dauphin», l'ayatollah Montazeri, et des analystes politiques estiment que, du fait d'imprécisions dans la constitution, le problème de sa succession risque de ne pas être réglé de son vivant. Dans une lettre, les députés exhortent Khomeiny à créer une commission chargée de modifier la constitution.

UNION SOVIÉTIQUE

Course anti-pénurie?

■ Les autorités soviétiques se sont lancées dans des achats tous azimuts de biens de consommation en Occident et au Japon pour faire face à des pénuries aiguës à l'origine d'une vague de mécontentement. Dans une interview à l'hebdomadaire *Arguments et Faits*, le vice-ministre du Commerce, Souren Saroukhanov, révèle que toute une série de produits, allant des chaussures au savon, ont été commandés grâce au déblocage de \$8 milliards en devises.

JAPON

Takeshita baisse

■ La cote de popularité du premier ministre japonais Noboru Takeshita a enregistré une chute record, tombant à 3,9 p. cent, après qu'il eut reconnu avoir touché d'importants dons de la société Recruit, au centre d'un scandale politico-boursier. Le sondage, mené par l'agence Kyodo, a été effectué par téléphone les 13 et 14 avril, au lendemain des déclarations de Takeshita avouant devant le Parlement qu'il avait accepté \$1,14 million.

NAMIBIE

Les maquisards rentrent

■ Plus de 500 maquisards de la SWAPO ont regagné le territoire angolais à partir de la Namibie pour se regrouper dans des positions au nord du 16e parallèle, a annoncé le général Pedro Maria Tonha, ministre angolais de la Défense. Cité par l'agence officielle Angop, Tonha a indiqué dans la ville méridionale de Lubango que les combattants de l'Organisation du peuple du Sud-ouest africain continuaient d'évacuer le nord de la Namibie, conformément à l'accord pour sauver le processus d'indépendance du territoire.

DÉSARMEMENT

Bush prévoit des changements

■ L'administration Bush envisage de modifier en plusieurs points la position américaine aux négociations sur les armes nucléaires stratégiques avec l'URSS, écrit le *New York Times*. Certains des changements projetés concernent l'interdiction des missiles SS-18, les plus importants dans l'arsenal soviétique, et des missiles mobiles basés à terre, et touchent aussi aux méthodes de décompte des missiles de croisière embarqués à bord d'avions. Elle réétudie aussi les limites à imposer au nombre de missiles stockés, ainsi que la limitation des missiles de croisière à bord de bâtiments de guerre, et équipes de têtes nucléaires.

Le cabinet accorde un appui mitigé au plan Shamir

□ Trois Palestiniens, dont un garçon de 10 ans, abattus par l'armée □ Abou Djihad était assassiné il y a un an

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
JERUSALEM

Hier, «jour de colère» dans les territoires occupés pour le premier anniversaire de l'assassinat d'Abou Djihad (Khalil al-Wazir), no 2 de l'OLP, par un commando israélien à Tunis, au moins trois Palestiniens, dont un garçon de dix ans, ont été tués par balles, tandis que le premier

ministre Yitzhak Shamir, de retour de Washington, obtenait un appui mitigé du cabinet israélien pour son projet d'élections palestiniennes.

Deux ministres du Likoud (droite), David Levy et Yitzhak Mordechai, ont en effet émis des réserves sur le plan Shamir, fondé sur les Accords de Camp-David et prévoyant la tenue d'élections locales dans les territoires occupés

pour désigner des représentants palestiniens qui négocieraient avec Israël l'autonomie interne de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie.

«C'est une voie de non-retour», a lancé Levy, qui a rang de vice-premier ministre et qui a longtemps dirigé la direction du Likoud. Lui et Mordechai ont exprimé leur désapprobation, affirmant que des élections reviendraient à légitimer les candidats de l'OLP.

La plupart des autres ministres acceptant de répondre aux questions de la presse ont estimé toutefois que le plan Shamir recueillerait l'aval d'une majorité d'entre eux lorsque ses modalités auront été définies.

L'OLP et les notables palestiniens des territoires rejettent le principe d'élections sous occupation israélienne, mais ils envisagent en privé la tenue d'un scrutin supervisé par l'ONU après un retrait partiel des Israéliens.

Le président de l'OLP, Yasser Arafat, qui a effectué durant le week-end une visite-éclair au Caire, pour rencontrer le président Hosni Moubarak de retour de Washington, et à Amman, pour s'entretenir avec le roi Hussein en partance pour Paris, Washington et Londres, a affirmé qu'il ne devrait pas y avoir d'élections sous occupation israélienne dans les territoires.

«Je suis en faveur d'élections au sein du peuple palestinien, mais pas sous occupation israélienne», a-t-il déclaré au Caire. Le président égyptien, qui se tenait à ses côtés, a approuvé en affirmant: «Nous acceptons tout ce que l'OLP accepte». Le chef de l'OLP a réaffirmé qu'il souhaitait des élections sous supervision internationale ou de l'ONU. Il a ajouté qu'il voulait voir les États-Unis traiter le problème palestinien comme celui de la Namibie.

Le *Jerusalem Post* citait hier un haut responsable de l'OLP, Nabil Sha'ath, selon lequel le ministre israélien des Finances, Shimon Peres, chef du Parti travailliste, entretient des contacts indirects avec l'OLP. Le correspondant à New York du journal écrit aussi que le ministre israélien sans portefeuille, Ezer Weizman, a de son côté vainement tenté de rencon-

trer Yasser Arafat lors d'une récente visite au Caire.

Sur le terrain, où le régime israélien d'occupation a décrété le couvre-feu pour les trois «jours de colère» organisés à l'appel de la Direction clandestine du soulèvement, Souleiman Rabbai, 10 ans, était tué par les tirs des soldats israéliens à Samoua, près de Hébron, Nasser El Kassas, 15 ans, était abattu dans le camp de réfugiés de Dheishe, proche de Bethléem, et Khalil al-Astal, 20 ans, était tué dans le camp de réfugiés de Khan Younes, dans la bande de Gaza. Treize Palestiniens ont été blessés par balles hier.



Manif contre le nucléaire

Une cinquantaine de milliers de personnes — 75 000 selon les organisateurs, 20 000 d'après la police — ont manifesté dans le calme, hier à Bruxelles, contre les projets de l'OTAN de moderniser son arsenal nucléaire à courte portée. Le défilé était organisé à l'appel des pacifistes du Comité national d'action pour la paix et le développement (CNA PD) et de trois des cinq partis de la coalition au pouvoir, les socialistes flamands (SP) et francophones (PS), et les nationalistes flamands de la Volksunie.

PHOTO REUTER



Matilde Rodriguez Larreta, veuve d'un policier assassiné en 1976, exerçant son droit de vote.

PHOTO REUTER

Moscou associe nationalisme et chauvinisme tout en exaltant le patriotisme soviétique

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

Confronté à une vague d'agitation nationaliste dans plusieurs républiques d'URSS, le Kremlin a lancé hier un appel au renforcement du «patriotisme soviétique».

Cet appel a pris la forme d'une série de slogans préparés par le comité central du Parti commu-

niste et publiés, comme chaque année, en prévision de la célébration du 1er mai.

«Soviétiques, proclame l'un d'entre eux, préservez et développez les traditions de l'internationalisme socialiste et du patriotisme soviétique. Rejetez une fois pour toutes les manifestations de nationalisme et de chauvinisme».

C'est la première fois qu'un tel appel se retrouve dans les slogans

officiels, un fait qui illustre l'inquiétude des dirigeants du pays devant la montée du nationalisme dans les républiques comme les pays baltes, l'Arménie, la Géorgie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie ou en Asie centrale.

A Tbilissi, capitale de Géorgie, où la répression d'une manifestation nationaliste a fait 19 morts il y a une semaine, en majorité des femmes et des jeunes filles, des

milliers de personnes agitant des drapeaux noirs ont assisté hier aux obsèques des dernières victimes. D'autres enterrements avaient mobilisé autant de manifestants vendredi et samedi.

A Moscou, lors d'une manifestation non officielle, Andrei Sakharov a réclamé une enquête publique sur les événements de Tbilissi et le châtiment des «criminels» responsables de la mort des 19 manifestants géorgiens.

«Nous devons exiger que les criminels qui ont donné l'ordre d'assaut n'échappent pas à leurs responsabilités», a déclaré l'académicien devant un groupe de 200 Moscovites et Géorgiens, rassemblés pendant une demi-heure sous une pluie battante à l'extérieur du Centre culturel géorgien situé dans l'Arbat, au centre de la capitale soviétique.

Le Kremlin choisissait de prendre la défense de l'armée, alors que des intellectuels réclamaient la démission des ministres de la Défense, de l'Intérieur et des chefs anciens et actuels du KGB. Le général Igor Rodionov, commandant de la région militaire de Transcaucasie, «était opposé à la décision de faire appel à la troupe, une décision de la direction géorgienne», a en effet déclaré Edouard Chevardnadze, envoyé du bureau politique en Géorgie, dans un discours publié hier par *Pravda*.

Chevardnadze a par ailleurs indiqué qu'en enquêtant sur les violences, il avait rencontré des personnes qui lui ont parlé «avec érudition de choses comme la souveraineté, l'indépendance et l'autodétermination». La *perestroïka*, a-t-il affirmé, veut que «nous parlions avec les opposants, qui peuvent devenir des partenaires, à condition de se parler et de s'écouter».

Pologne: moins de 40 p. cent des sièges parlementaires au POUP

Les alliés du POUP auront 25 p. cent des sièges et l'opposition le reste

d'après Reuter et AFP
VARSOVIE

En vertu d'une nouvelle distribution des sièges annoncée hier, le Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste) au pouvoir, qui détenait la majorité absolue depuis quarante ans à la Diète, contrôlera moins de 40 p. cent du prochain parlement.

Cette part réduite est attribuée au POUP dans une nouvelle réglementation publiée par le conseil d'État, présidence collective du pays, en prévision des élections législatives de juin, auxquelles l'opposition participera pour la première fois depuis 1947.

Les règles adoptées ne s'appliquent pas aux élections sénatoriales également prévues en juin. Le Sénat (100 sièges) sera élu démocratiquement, lors d'un scrutin où s'opposent en principe à armes égales les communistes et leurs opposants.

Les élections «sans confrontation» pour le Sejm (diète) ne ver-

ront pas s'affronter directement les forces en présence, chaque siège étant attribué à un groupe précis dont les membres sont seuls à pouvoir le briguer.

La réglementation crée 108 circonscriptions et répartit un total de 425 sièges du Sejm entre les communistes, leurs alliés des partis paysan et démocrate, les petits groupes chrétiens pro-gouvernementaux et des représentants extérieurs au POUP ou d'opposition.

En vertu d'un accord conclu ce mois-ci par le gouvernement et l'opposition dirigée par Solidarnosc, 35 p. cent des sièges reviennent aux indépendants et à l'opposition, et 65 p. cent à la coalition au pouvoir à dominante communiste.

Les chiffres publiés hier indiquent pour la première fois comment seront répartis les sièges entre le POUP et ses alliés.

Les communistes se voient attribuer 157 sièges (34,1 p. cent), le parti paysan 67 (14,6 p. cent), les

démocrates 24 (5,2 p. cent), les groupes chrétiens 16 (3,5 p. cent) et les représentants extérieurs au Parti ou d'opposition 161 (35 p. cent).

Trente-cinq autres sièges sont réservés à une «liste nationale» de candidats officiels comme le général Wojciech Jaruzelski, chef du POUP, de hauts responsables communistes ou leurs alliés. Ils se présenteront sans aucun adversaire.

Par ailleurs, Lech Walesa pourrait rencontrer demain le général Jaruzelski. Cette rencontre interviendrait au lendemain de la légalisation de Solidarnosc, prévue pour ce matin au tribunal régional de Varsovie, et consacrerait la reprise du dialogue — déjà amorcé lors de la table ronde — entre le pouvoir et l'opposition.

Enfin, quelque 10 000 personnes ont manifesté hier à Gdansk pour commémorer l'anniversaire du massacre de quelque 5 000 officiers polonais, en 1940 à Katyn (Biélorussie), par la police de Staline.

L'ouverture vers la Chine que tente le Népal irrite l'Inde

Agence France-Presse
NEW DELHI

L'Inde a mis son petit voisin du nord, le Népal, en demeure de choisir entre poursuivre la «relation spéciale» instaurée il y a près de 40 ans entre les deux pays ou ne plus recevoir le «traitement privilégié», notamment en matière économique et de rapports entre peuples.

Les relations entre le royaume himalayen de 17 millions d'âmes, coincé entre l'Inde et la Chine, le géant de l'Asie du sud avec ses 800 millions d'habitants, ont atteint ce que la presse de New Delhi appelle «un point très bas».

Depuis le 23 mars, les deux pays polémiennent sur la question du renouvellement de deux traités de commerce et de transit. Le conflit, qui surprend par la rapidité de son aggravation, se déroule sur une double file de fond:

d'une part, les relations de l'Inde avec la Chine, à un mois du sommet sino-soviétique, et d'autre part, les relations de l'Inde avec ses partenaires du SAARC (Organisation de coopération régionale) et qui balancent toujours entre celles du «grand frère» et du «gendarme».

Le traité de 1950 garantit une totale liberté de circulation entre le Népal et l'Inde — dont les ressortissants n'ont pas besoin de visa. La liberté de posséder des biens et des moyens de production économique, la liberté d'installation et de commerce, l'égalité devant l'emploi, sont assurées aux citoyens des deux pays. Il y a, au Népal, quelque 150 000 Indiens, et plus de six millions de Népalais d'origine indienne. Il y a, en Inde, cinq millions de Népalais.

Les traités de commerce et de transit, signés en 1978 et plusieurs fois étendus, ont établi des

facilités douanières et des préférences commerciales. L'Inde, plus puissante, y a gagné, et ses entreprises ont trouvé un marché facile même pour des produits qui seraient non compétitifs dans d'autres pays. Ainsi, 43 p. cent des importations népalaises viennent de l'Inde. Dans l'année fiscale 1987-88, le Népal a importé pour \$185 millions tandis qu'il exportait chez son grand voisin pour seulement \$58 millions, selon des sources népalaises.

Au cours des derniers mois, plusieurs mesures ont irrité New Delhi. D'abord, l'instauration d'un permis de travail pour les Indiens au Népal, présenté comme un moyen de recensement mais considéré à Delhi comme une violation flagrante du traité de 1950. Ensuite, la hausse de taxes sur des produits indiens alors que, celles sur des produits chinois étaient abaissées.

La livraison par la Chine de ca-

nons anti-aériens l'été dernier a joué un rôle de détonateur. Même si, dit-on à Kathmandou, il s'agit d'armes de défense contre d'éventuelles attaques terroristes, et même si les équipements indiens de l'armée népalaise ont coûté \$19 millions et les armements chinois exactement dix fois moins. En tout cas, l'Inde a discerné une logique entre toutes ces mesures: un certain redéploiement de la politique népalaise vers le voisin septentrional chinois.

Après avoir maintenu le débat sur le plan économique, New Delhi, par la voix d'un porte-parole des Affaires étrangères, a globalisé vendredi le sujet en proposant de renégocier le traité de 1950. Le quotidien *National Herald*, très pro-gouvernemental, a résumé la situation: «Le Népal a donné assez d'indications comme quoi il n'est plus intéressé pour

suivre sa relation spéciale avec l'Inde, mais dans le même temps il ne veut pas mettre fin au traitement spécial qu'il reçoit de l'Inde». Le terme de l'échange — traitement préférentiel contre relation spéciale — est ainsi posé.

Il est même parfois posé en termes crus. La presse indienne de samedi a reproduit une information: «Beaucoup de personnes influentes de la cour du roi du Népal ont en Inde de grandes propriétés, des domaines, des immeubles, des terres. Jusqu'à présent, les autorités indiennes ont appliqué les règlements sur de telles transactions avec indulgence. Si des mesures sont prises contre la propriété de nationaux indiens au Népal, ceux qui souffriraient le plus en Inde seraient certainement ceux proches du roi et que l'on dit se faire l'avocat d'une ligne dure à l'égard de l'Inde».

La bataille juridique de plus d'un an, le chef de l'État et les parlementaires, s'étaient résolus à faire voter une loi d'amnistie des militaires ou policiers suspects par les tribunaux civils d'être responsables des 200 «disparitions» et des milliers de cas de torture imputées à la dictature.

Les partis de gauche et les familles de disparus avaient alors entrepris de réunir les quelque 550 000 signatures (25 pour cent du corps électoral) nécessaires à la convocation d'un référendum en vue de soumettre la question à l'ensemble des citoyens.

Faire aboutir cette initiative avait en soi constitué un succès pour ses initiateurs. Mais elle a finalement échoué dimanche face à la volonté d'une majorité d'électeurs d'oublier le passé plutôt que de mettre en péril la pérennité des institutions démocratiques.

Demain 9h00

**FAITES-VOUS
L'AMOUR
PAR GOUT
OU PAR
HABITUDE?**

**Ne manquez pas
QUESTION DE VIE
avec
Louise Deschâtelets**



cjms128
RADIO AM STÉRÉO
AU RÉSEAU RADIOMUTUEL

La maladie des «doigts blancs» frappe un travailleur sur trois à la mine de cuivre de Chapais

FRANÇOIS BERGER

■ Une maladie professionnelle causée par l'utilisation d'outils vibrants sème l'inquiétude parmi les travailleurs d'une mine de cuivre de Chapais, près de Chibougamau dans le Moyen-Nord québécois.

Un travailleur sur trois à la mine de la compagnie Minnova, filiale de Mines Noranda, est atteint d'une maladie touchant les mains, les coudes et le cou à un point tel qu'il doit modifier non seulement sa façon de travailler mais aussi son mode de vie, a conclu une étude scientifique présentée la semaine dernière à Chapais par un groupe de médecins.

L'équipe médicale, qui a réalisé l'étude épidémiologique l'an dernier pour le compte de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) à laquelle est affilié le syndicat local de 254 travailleurs, a trouvé que deux mineurs sur trois souffrent à un stade ou un autre d'une affection connue sous le nom de «syndrome de Raynaud», ou maladie des «doigts blancs» (la circulation sanguine est perturbée au point où les doigts blanchissent et perdent leur sensibilité, provoquant engourdissements et picotements).

Cette maladie, diagnostiquée pour la première fois il y a plus de cent ans en France et aux États-Unis, s'attaque également aux articulations du coude et du cou. Elle se développe progressivement chez les mineurs, les bûcherons, les travailleurs des chantiers maritimes et des fonderies qui utilisent des outils vibrants comme les foreuses et les mar-



Le docteur Arnold Aberman s'en prend à la CSST qui hésite à reconnaître les maladies professionnelles.

teaux pneumatiques. Sur les chaînes de montage d'automobiles, comme à l'usine de General Motors à Boisbriand au nord de Montréal, l'utilisation d'outils vibrants provoque le même type de maladie professionnelle.

Selon le rapport d'étude rédigé par l'épidémiologiste Norman King, du CLSC-Centre-ville à

Montréal, 15 p. cent des 18000 travailleurs des mines au Québec, soit 2665 personnes, exposent ainsi leurs mains et leurs bras aux vibrations. À la mine de Chapais, un mineur sur trois est atteint «sévèrement», souffrant de crises fréquentes de «doigts blancs».

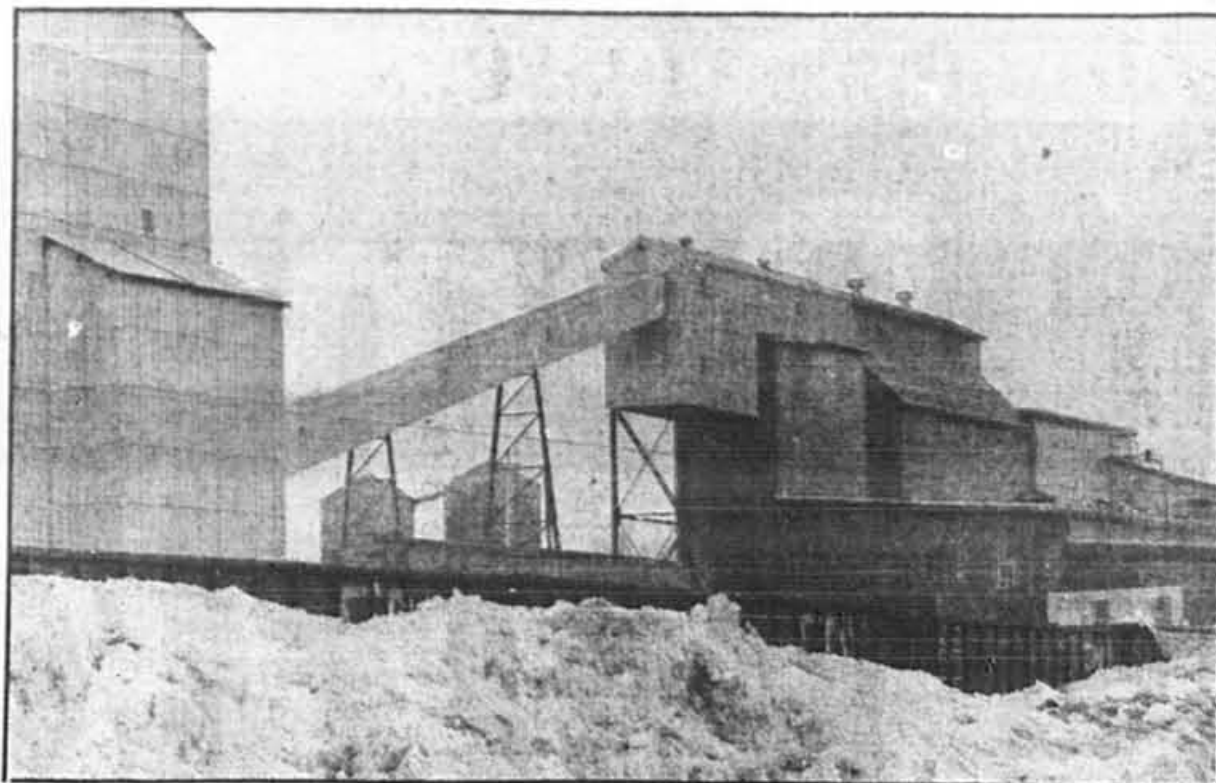
Près de la moitié des mineurs examinés par l'équipe médicale ont déclaré qu'ils ont dû réduire leurs loisirs (essentiellement la pêche et la chasse, ainsi que la natation) à cause des douleurs causées par cette affection.

Le président du syndicat de la mine Minnova, M. Réjean Player, a indiqué que 40 cas ont été présentés récemment à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), organisme de l'État québécois chargé d'indemniser les travailleurs accidentés.

Or, la CSST rejette la grande majorité des demandes d'indemnisation présentées par les travailleurs souffrant de cette maladie industrielle, selon l'équipe médicale (huit cas seulement ont été acceptés sur 56 présentés en 1985 dans tous les secteurs industriels). En Ontario, disent les chercheurs, deux réclamations sur trois sont acceptées chez les mineurs souffrant du «syndrome vibratoire» (322 cas en 1984).

«Il est grand temps que la CSST révise sa manière d'examiner ces cas», a déclaré le docteur Arnold Aberman, spécialisé en médecine du travail. «Il ne s'agit pas, contrairement à ce que prétend la Commission, d'une maladie dépendant d'une condition personnelle non liée au travail», a-t-il dit.

La CSST a d'ailleurs tendance à



PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse

Un mineur sur trois souffre de la maladie des «doigts blancs» à la mine Minnova de Chapais.

rejeter la majorité des maladies liées au travail, comme la surdité, le mal de dos ou les dermatoses. Parmi 5144 réclamations pour maladie professionnelle présentées à la Commission en 1987,

seulement une sur trois a été acceptée.

Selon Mme Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN responsable des questions de santé et sécurité du travail, l'étude

réalisée à Chapais est «très importante parce qu'elle ouvre la voie à la reconnaissance par la CSST» des maladies professionnelles.

M. Réal Binet, vice-président de la Fédération de la métallurgie de la CSN, a rappelé que c'est une étude semblable qui a révélé la maladie appelée amiantose dans les mines d'amiant de Thetford-Mines en 1975.

Conditions de travail

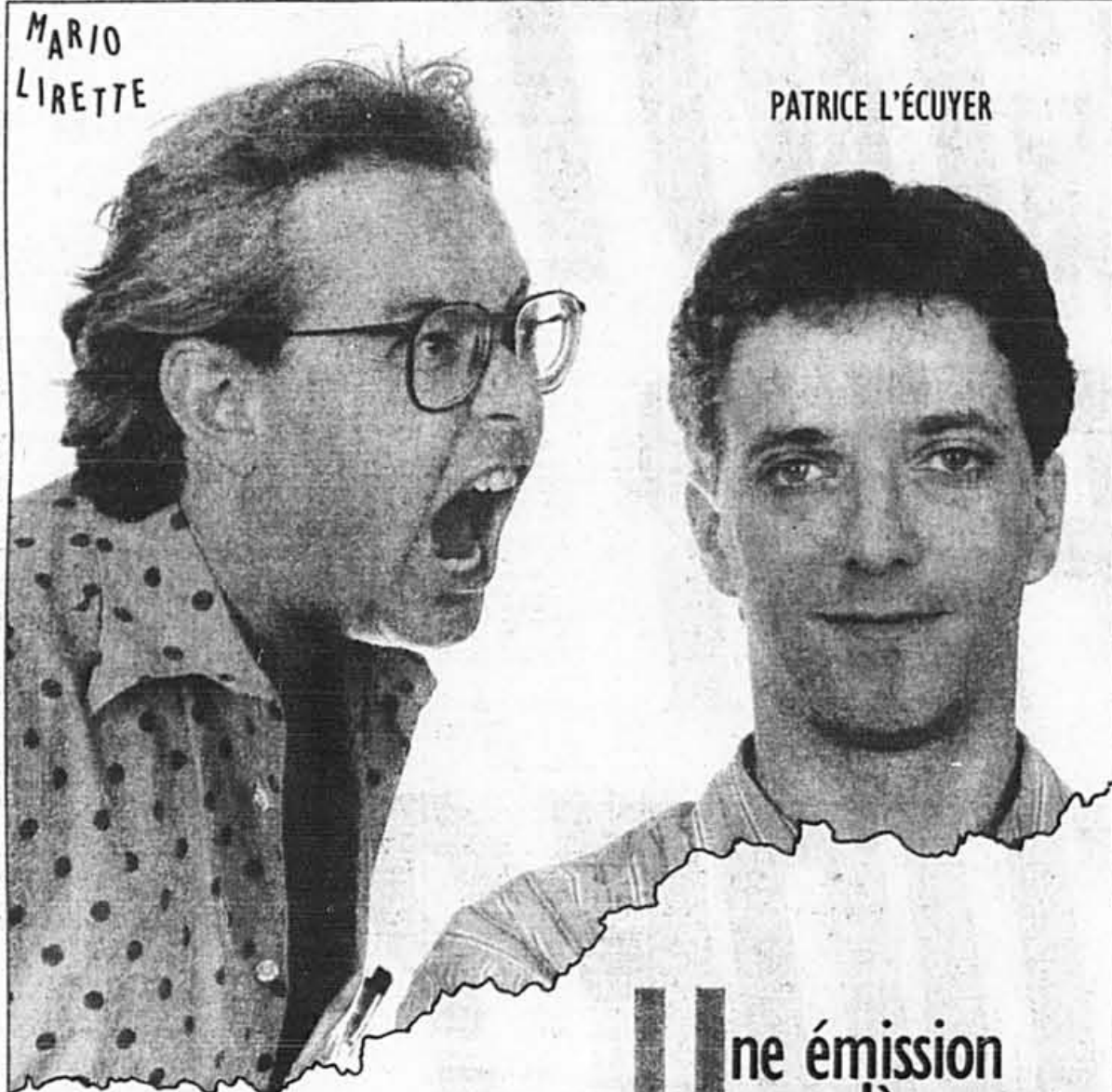
Il n'existe aucun traitement de la maladie des «doigts blancs», il faut modifier les conditions de travail, a expliqué M. Norman King à une centaine de mineurs de Chapais qui ont assisté cette semaine au dévoilement du rapport d'étude.

L'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST) doit d'ailleurs entreprendre sous peu une évaluation de nouveaux équipements dont les vibrations sont réduites. L'étude de Chapais note que les vibrations produites par les outils de la mine de Minnova sont de trois à dix fois supérieures à la «norme acceptable», quoique aucune norme spécifique concernant ces outils n'existe actuellement au Québec.

L'étude recommande par ailleurs au syndicat de négocier avec la compagnie l'abolition du système de rémunération au rendement, car ce type de rémunération encourage le développement des maladies industrielles (les travailleurs se «forcent» davantage quand leur rendement détermine leur salaire). Mais les mineurs de Chapais semblent peu disposés à abandonner la rémunération au rendement: «Un mineur peut gonfler substantiellement son salaire (horaire) grâce à ce système», a dit à La Presse le responsable syndical Réjean Player.



M. Gaétan Lafontaine (à gauche sur la photo) porte une écharpe pour soutenir son bras droit affecté par la maladie de Raynaud. M. Lafontaine, qui s'entretient avec l'épidémiologiste Norman King, est âgé de 38 ans et a déjà passé 18 ans dans la mine de Chapais.

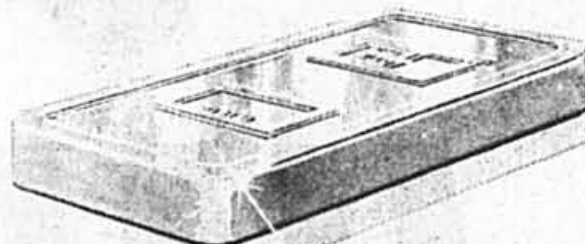


Une émission complètement
«SAUTÉE!»

LE SUPER SANS PLOMB

KMF 94

DU LUNDI AU VENDREDI
16h à 18h



UNE AFFAIRE EN OR CHEZ "CENTRE-VILLE"



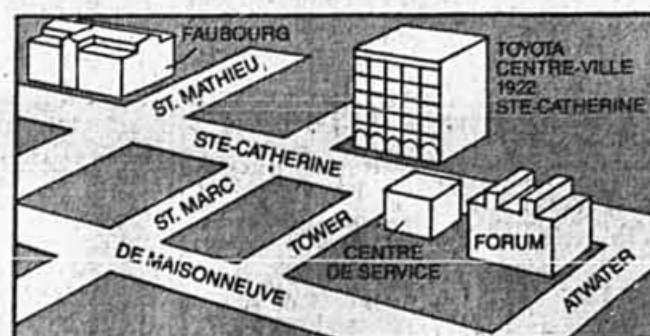
PLUS UN AN DE CHANGEMENTS D'HUILE

Vous le savez déjà, les voitures et camions Toyota, c'est de l'or en barre. Si bien que Toyota Centre-Ville remettra à chaque acheteur de véhicule Toyota en stock, un lingot d'une demi-once d'or pur, si l'achat est effectué entre le 17 et le 21 avril 1989.

Plus de 200 véhicules sur place, à compter des nouvelles Cressidas toutes équipées jusqu'aux robustes camionnettes, en passant par tout l'inventaire des modèles Toyota.

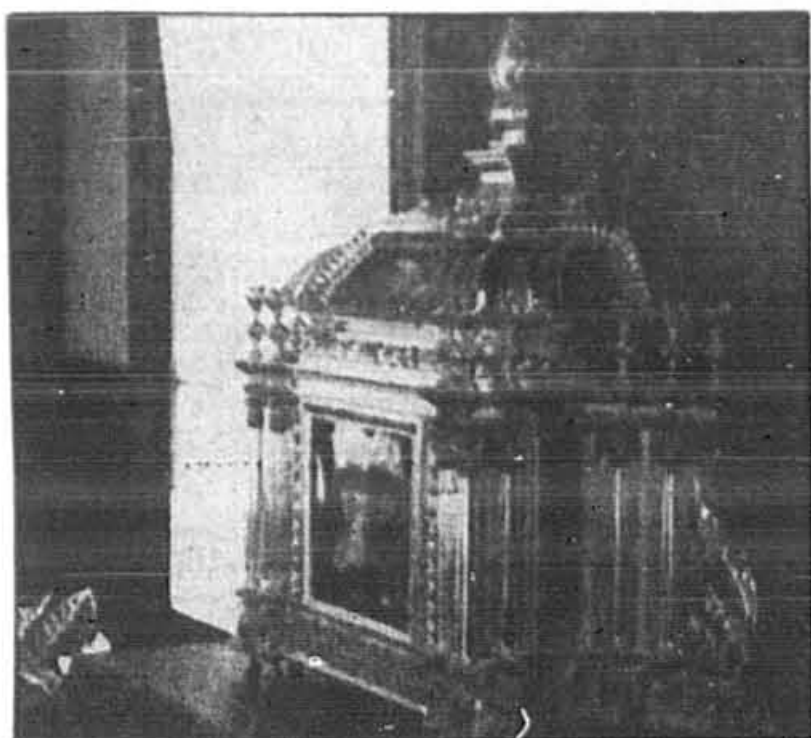
Et pendant un an suivant la date d'achat, Toyota Centre-Ville vous offrira gratuitement tous les changements d'huile prescrits par le manufacturier pour l'entretien de votre nouveau véhicule.

Alors, venez vite nous faire une offre sur la Toyota de votre choix. Immanquablement, ce sera une affaire en or! Suivez la Parade de la Victoire jusqu'à Toyota Centre-Ville entre le 17 et le 21 avril. Stationnement gratuit en arrière.



TOYOTA
Centre-Ville
935-6354





Une copie exacte de la chasse de Marie-Catherine de Saint-Augustin fait route vers la Normandie

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Le départ d'une copie exacte de la chasse de Marie-Catherine de Saint-Augustin, contenant une relique de la béatifiée, est devenu l'aboutissement de deux années de démarches et bons offices d'Arthur et Denise Pépin.

Cette chasse couverte de feuilles d'or contient un fragment d'humérus de mère Marie-Catherine de Saint-Augustin.

LASERPHOTO PC

Responsable avec son mari de la section canadienne du Souvenir normand, Mme Pépin est partie, hier soir, vers Bayeux, en France, pour remettre en mains propres cet objet d'art à la communauté des Augustines de Normandie.

Elle était accompagnée de deux dirigeantes des Augustines de Québec, Jacqueline Beaudette et Françoise Gariépy. Après Bayeux, elles iront à Rome pour la cérémonie de béatification de Marie-Catherine, le 23 avril.

Née Catherine Symon de Longpré, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Marie-Catherine (1632-1668) quitta sa Normandie dès 1648. Elle fut en Nouvelle-France une pionnière des services sociaux et à l'origine de la communauté qui,

encore aujourd'hui, administre l'Hôpital-Général de Québec.

La chasse originale, créée en 1717 par le fameux artisan Noël Levasseur, se trouve dans la chapelle de l'Hôpital-Général. Les ossements avaient été exhumés en 1689 et conservés; une dot aurait ensuite permis à la communauté de faire réaliser une chasse par Levasseur.

Mme Pépin, de Rosemère, s'occupe du Souvenir normand depuis 1986. Suivant la rencontre, à Bayeux, de responsables civils et religieux, elle contacta les Augustines de Québec, le maire Jean Pelletier et le lieutenant-gouverneur du Québec, Gilles Lamontagne, entre autres.

Il s'agissait de venir en aide à la

restauration du monastère, en ce lieu même où naquit la communauté des Augustines, en conjuguant les efforts de défenseurs du patrimoine des deux côtés de l'Atlantique.

Tous ces appuis réunis permirent d'obtenir, à l'été de 1987, la décision de la préfecture de Calvados, à Caen, de faire cesser un projet d'agrandissement d'hôpital qui aurait compromis l'intégrité du monastère du XVII^e siècle. Les bâtiments et les jardins sont classés depuis mai 1988.

Pour sa part, la municipalité de Bayeux commandait à l'atelier Le Cagibi, de Portneuf, au Québec, une copie exacte de la chasse. Elle fut réalisée en bois de pin d'époque (récupéré à l'Hôpital-Général) et finie à la feuille d'or par l'artisan Philippe Laruelle, de Montréal.

Le 10 mars à Québec, en présence du chancelier du diocèse, un humérus entier de Marie-Catherine y fut placé. Le 4 avril, en présence du consul de France, la chasse fut déposée dans une caisse métallique scellée.

Hier soir à Mirabel, l'évêque montréalais André Cimichella, responsable du Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne, et les autorités consulaires étaient de la cérémonie marquant le départ de la relique.

A leur arrivée à Roissy aujourd'hui, le groupe et sa précieuse cargaison seront véhiculés par la municipalité jusqu'à Bayeux. Demain dans la chapelle du monastère, ce sera l'installation de la chasse réalisée à Portneuf.

Puis le couple Pépin et plusieurs religieuses Augustines, de France et du Québec, seront à Rome pour les cérémonies de béatification, sur la place Saint-Pierre, présidées par le pape Jean-Paul II. Ce jour-là, deux martyrs et deux autres fondateurs de communauté seront également déclarés bienheureux.

La cérémonie de Rome sera transmise à la télévision de Radio-Canada, le dimanche 23 à 9 h 30. La veille à 22 h, la télévision d'État diffusera un documentaire dramatisé, avec Sophie Faucher en Catherine Symon de Longpré (reprise le dimanche à 17 h).

L'Australie interdit la vente des jouets horribles

Agence France-Presse
ADELAIDE, Australie

Le gouvernement australien a décidé d'interdire la vente des jouets les plus horribles, qui pourraient représenter un danger psychologique pour les enfants, a annoncé, hier, le ministre de la Consommation, Nick Bolks.

Expliquant la décision lors d'une conférence de presse, M. Bolks a déclaré qu'un appel lancé il y a 12 mois aux distributeurs de jouets de retirer du marché australien les poupées aux mutilations, blessures et déformations multiples s'était révélé partiellement inefficace, 15 p. cent des magasins de jouets continuant à proposer ce genre de «jouets-victimes» à leur jeune clientèle.

Les jouets incriminés, qui sont apparus sur le marché il y a quelques années, offensent les valeurs reconnues de la société, a dit M. Bolks. Sont désormais frappés d'interdiction à la vente en Australie des poupées-ordures et autres jouets-horreurs qui «contrariaient la prise de conscience de l'enfant de ce qui est propre, ce qui est faux, ce qui est normal», selon le ministre.

Il est cependant peu probable que l'interdiction soit étendue aux imitations d'armes en plastique, en raison des avis contradictoires sur leurs effets néfastes sur les enfants, a encore indiqué M. Bolks.

Vaste campagne de recrutement pour l'hôpital Notre-Dame

Manquant d'infirmières diplômées, l'hôpital Notre-Dame lance une vaste campagne de recrutement afin de combler un urgent besoin de personnel qualifié pour dispenser des soins aux malades.

L'hôpital montréalais offre actuellement une centaine d'emplois disponibles dès maintenant. Afin d'intéresser le plus grand nombre de candidates possibles, l'hôpital invite les intéressées à se présenter le mercredi 19 avril, à une rencontre «de cinq à sept» qui se tiendra au Salon Lucien-Lacoste, au premier étage du pavillon Mailloux.

Les candidates pourront rencontrer sur place les responsables des directions des soins infirmiers et des ressources humaines afin de se renseigner sur les postes vacants.

LE MARDI 18 AVRIL

PAPETERIE

- Bloc-notes Value Mark, papier uni. **2/149**
- Bloc-notes Value Mark, papier ligné. **2/149**
- Enveloppes no 9, pqt de 10. **2/149**
- Enveloppes no 8 à intérieur bleu. Pqt de 20. **2/149**
- Enveloppes no 8 tout-usage. Pqt de 20. **2/149**
- Ciseaux pour enfant d'âge pré-scolaire. **2/149**
- Verres à bière «Goodtimes» en plastique blanc avec logo. Pqt. de 12. **149**
- Serviettes de table «Goodtimes» 2 épaisseurs. Blanches. Pqt de 40. **149**
- Assiettes 23 cm «Goodtimes» en plastique. Blanches. Réutilisables. Pqt de 10. **149**
- Verres à café en plastique blanc. Pqt de 5. **149**

2/149

Crayons «Colourart»
pqt de 16

- Ruban adhésif transparent «Sotab». Pqt de 3. **149**
- Colle blanche tout-usage «Selectum». 37 mL. **2/149**
- Bâtonnet de colle «Hold It». Pqt de 2. **149**
- Correcteur liquide pour caractères et encre. Pqt de 2. Papeterie, rayon 706 **149**

FRIANDISES

- Médailles en chocolat. 22 g. **2/149**
- Ferrero Rocher. Pqt. de 3. **2/149**
- Tablettes de chocolat Tobler. 85 g. **149**
- Pralines Suchard. 24 g. **2/149**
- Roulés aux fruits Nandy. Pqt de 4. Friandises, rayon 729 **2/149**

Fiddle Faddle
Boîte de 150 g.

149

Friandises, rayon 729

JOUETS

- Voiture classique. **149**
- Grille-mais. **149**
- Sifflet géant. **149**
- Bolide. **149**
- Boucles d'oreilles «Tropical Beach Club». **149**
- Boucles d'oreilles «Buttons and Bows». Jouets, rayon 762 **149**

ARTICLES DE CUISINE

- Presses pour sachets de thé. Jeu de 2. **149**
- Porte-savon 2 pièces. **149**
- Moule à pouding. **149**
- Spatule. **149**
- Pot Frig-O-Seal, 1 L. **149**
- Contenant carré Frig-O-Seal, 1 L. **149**
- Contenant rectangulaire Frig-O-Seal. **149**
- Gobelet Frig-O-Seal. 250 mL. **149**
- Plat à fruits Frig-O-Seal. Articles de cuisine, rayon 636 **149**

2/149

Bol en plastique Frig-O-Seal

ARTICLES DE CUISINE

Ampoules «Econo» 60 et 100 watts de GE

149
PQT DE 4

Articles de cuisine, rayon 636

- Détartre pour cafetières et bouilloires. No 68500. Ord. 2,98. Solde **249**
- Détergent pour acier inoxydable. 400 g. Ord. 3,98. Solde **349**
- Planche à repasser de voyage. Housse en coton et molleton en mousse. Ord. 5,50. Solde **449**
- Pinces à linge en plastique. Pqt de 36. Ord. 3,98. Solde **349**
- Pinces à linge en vinyle, dans un sac pratique. Ord. 3,98. Solde **349**

Articles de cuisine, rayon 636 Dans certains magasins

ARTICLES DE SPORT

Corde à sauter

Corde en coton, roulement à billes et poignées en bois. Ord. 2,98. Solde

149

Articles de sport, rayon 742

VÊTEMENTS POUR FILLE

Chaussettes de fantaisie à motif de coeurs de tons pastel sur fond blanc. Pointures 5-7 et 7-9.

149

Accessoires pour fille, rayon 410

NOURRISSONS

Brassière à attaches devant. Unitaille. Blanc, bleu-vert et jaune.

149

Boutique pour bébé, rayon 401

ARTICLES DE SPORT

Chaîne pour bicyclette et cadenas à combinaison.

249

Articles de sport, rayon 742

ARTICLES DE SPORT

Lunettes de natation «Sprint» de Speedo. Antibuée. Choix de couleurs.

Ord. 5,98

349

Articles de sport, rayon 742

ARTICLES DE CUISINE

- Salière et poivrière. **349**
- Panier à suspendre. **349**
- Passoire 4 L. **349**
- Moule à gâteau en forme de coeur. **349**
- Ciseaux tout-usage. **349**
- Aiguiseur 20 cm. **349**

Articles de cuisine, rayon 637

Articles Table-O-Frigo au choix, ton amande. Contenant pour crème glacée, carafe, pichet 1,4 L, contenant 2,5 L et plateau à ustensiles. À vous de choisir!

349

QUINCAILLERIE

Piles alcalines Energizer. AA, AAA, C,D et 9 V.

349

Quincaillerie, rayon 781

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER! Le choix varie selon le magasin. Les quantités sont limitées.



Centre-ville de Montréal: lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
Succursales: lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
Centre-ville de Montréal 231-4422 • Boulevard 728-4571 • Centre Rockland 729-5521 • Centre Laval 688-8970
Carrefour Laval 687-1540 • Fairview, Pointe-Claire 697-4870 • Galeries d'Anjou 353-3300 • Jardins Dorval 631-6741
Mail Champlain 466-3220 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Proménades St-Bruno 653-4455

